



**L'an deux mil dix-neuf, le mercredi 9 octobre à 18h**, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO

**Présents :** Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, André VEYRAT, Antoine FERNANDEZ, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, Marcel LAUTIER, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Catherine MARTINEZ.

**Absents excusés :** Agnès PEREZ, Patrice COSTE, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Agnès PEREZ a donné procuration à Monsieur André VEYRAT

Madame Marie PRATS a donné procuration à Monsieur Grégory BRO

Madame Catherine MARTINEZ est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.

**Point festivités :**

L'ensemble des festivités estivales ont été une réussite tant du point de vue de la fréquentation que du succès rencontré (fête de la musique, fête du 13 juillet, marché au terroir, fête des vendanges).

Les prochaines festivités sont le marché de Noël (le samedi 7 décembre 2019) et le repas des aînés suivi des vœux du Maire (le samedi 11 janvier 2020).

**Point travaux :**

Devis achat tables et chaises :

Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir sur une proposition de devis de tables rondes et de chaises pour un montant de 2947 €.

A l'unanimité, le conseil décide de reporter cet achat à 2020.

Accessibilité salle des fêtes :

Monsieur le Maire propose de réaliser la 2<sup>ème</sup> tranche de mise en accessibilité de la salle des fêtes qui consiste en l'aménagement du cheminement extérieur, la réfection des toilettes. Après avoir détaillé les différents devis des entreprises qui ont postulé, Monsieur le Maire propose de valider ces devis.

Monsieur Michel Alliès, architecte urbaniste, interviendra en maître d'œuvre.

Voté à l'unanimité.

Accessibilité mairie :

Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite est en cours de réalisation en continuité du perron de la mairie. Pour cela il a été nécessaire de retirer le gros poteau central de l'escalier métallique du logement communal qui obstruait le passage et le remplacer par deux poteaux de chaque côté de l'allée. Les entreprises Pouget Métallurgie et Bernard Flottard ont réalisé ces travaux.

Renforcement électrique Route de l'Apparition :

Monsieur le Maire informe le Conseil que les travaux vont débiter la semaine la prochaine. Ceux-ci consistent à renforcer le transformateur situé près de la maison de retraite, à enterrer les réseaux, changer les candélabres qui porteront des éclairages leds sur le chemin de Garrafax et route de l'Apparition entre le croisement de Garrafax et la maison de retraite.

Taille des platanes :

Le devis de l'entreprise Carceller a été validé à l'unanimité pour les travaux de taille des platanes du village. Cette intervention devrait avoir lieu fin octobre ou début novembre.

### Réfection des chemins :

Dans le cadre de la subvention « Patrimoine et Voirie » accordée par le Conseil Départemental, Monsieur le Maire propose de rajouter la réfection des parties les plus dégradées des chemins (Condamines et Valadas).

### Travaux hangar anciens lavoirs :

Monsieur le Maire précise qu'il reste à faire l'enduit et la pose du portail pour clôturer ce projet. Il informe également le Conseil et donne lecture du courrier reçu en mairie contestant ces travaux.

### Appartement de l'ancienne Agence Postale et Syndicat Aigue :

Les travaux intérieurs sont terminés, il reste à poser un portillon et des grilles pour délimiter la terrasse. Monsieur le Maire invite les conseillers à réfléchir sur son mode de gestion (directement par la mairie ou par agence immobilière) et le prix de location.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'opter pour une gestion par la mairie et de fixer le montant de la location à 700€ mensuels.

### Dénomination de la rue du lotissement l'Olivette :

Monsieur le Maire propose de nommer la nouvelle rue du lotissement l'Olivette.

A l'unanimité, le Conseil décide de lui attribuer le nom du tènement : Rue du Sigala.

### **Point CCAS :**

Monsieur le Maire explique que le contrat à durée déterminée l'employé technique de la maison de retraite arrive à son terme. Son travail et son implication dans les tâches qui lui sont confiées donnant satisfaction, il sera recruté en CDI.

Monsieur le Maire lit au Conseil le courrier d'une orthophoniste qui souhaite intégrer le local vacant de la maison des infirmières dans le parc de l'Apparition à partir de juin 2020.

### **Questions diverses :**

Monsieur le Maire explique aux conseillers que nous avons envoyé un courrier au centre de secours du SDIS leur demandant s'ils utilisaient encore la piste d'aviation. Suite à leur réponse négative, Monsieur le Maire propose de riper une bande d'environ 10 mètres autour de la piste pour empêcher l'installation de rave-party.

Voté à l'unanimité.

Prêt de tables et de chaises : le matériel prêté aux particuliers est bien souvent rendu sale. Nos agents passent trop de temps à les nettoyer. Monsieur le Maire demande aux conseillers de réfléchir à ce problème récurrent.

Après en avoir délibéré, il est décidé de demander une caution de 50 € non encaissée qui sera rendue à condition que le matériel soit ramené propre. Voté à l'unanimité.

Rézo Pouce : Monsieur le Maire présente au Conseil le fonctionnement de ce dispositif. C'est le 1<sup>er</sup> réseau d'autostop organisé de proximité pour créer une communauté d'autostoppeurs et de conducteurs pour relier les courtes distances en milieu rural ou périurbain. La Communauté de Communes prend à sa charge la pose des panneaux et l'adhésion annuelle, ce dispositif est gratuit pour les communes et les usagers.

La séance a été levée à 20h15

Le Maire  
Grégory BRO

La secrétaire de séance  
Catherine MARTINEZ